

François Almaleh

ACTIONNAL.COM

L'entrepreneur et les frontières

Les PME ont représenté pendant des décennies la force de l'entrepreneuriat en France. Avec une mondialisation toujours plus prégnante, les entreprises et leurs dirigeants doivent dorénavant progresser au même rythme que le monde qui croît, pour éviter les distorsions de taille. Plus facile à dire qu'à faire diront certains, d'autant que les sujets de préoccupation des chefs d'entreprise sont, à la lueur de la crise, la ressource de financement qui se tarit (avec des financements de substitution trop peu matures), et la fiscalité personnelle plus (trop) élevée, qui toutes deux réduisent leur horizon. Les initiatives de créer des clubs



d'ETI sont très utiles, mais il faudrait aller au-delà et créer en parallèle des clubs de futures ETI, enviées de nos voisins allemands ou d'Italie du Nord. Alors pour que les dirigeants s'ouvrent au monde pour l'accompagner, ils devraient idéalement s'appuyer sur quelques leviers qu'ils peuvent maîtriser et non qu'ils pourraient subir. Ces leviers fondamentaux sont ceux de la croissance externe, de l'ouverture (limitée) du capital pour assurer leurs financements internes/externes, mais aussi intégrer dans le conseil d'administration (ou le directoire) un administrateur indépendant pour avoir du recul et s'ouvrir à une meilleure gouvernance. Le 4e levier est essen-



« Se préparer à cet après - crise qui devrait arriver à partir de 2014 »

tiel : exporter et corrélativement se former aux langues étrangères et aux cultures du monde.

Tout ceci nécessite trois conditions parfaitement conciliables : se donner le temps et l'ambition, rester constant sur ces principes, se former à la culture d'entreprise mondialisée : gouvernance, finances, réglementation, management, patrimoine, etc. Les frontières plus larges des dirigeants seront leur sécurité et leur développement. Un chiffre récent montre que 70% des PME/ETI n'ont pas envie de croître (la morosité ambiante). Leur devenir n'est cependant pas celui de la crise mais d'avancer, d'innover, de croître. S'ouvrir aux conseils extérieurs c'est élargir ses frontières pour atténuer les effets de la crise et se préparer à cet après-crise qui devrait arriver à partir de 2014 ■

Bernard Bryselbout

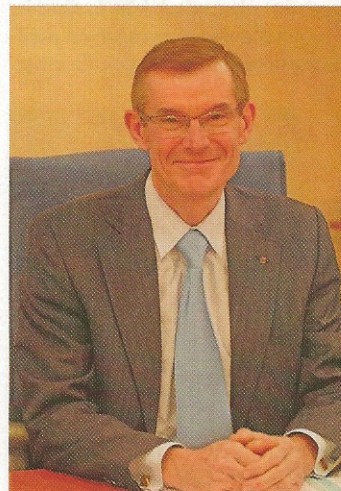
ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES (CROEC)

Dirigeants : l'anticipation, une culture ou une urgence ?

Croissance, compétitivité, innovation, financement, simplification, instabilité fiscale, sociale..., confiance, esprit d'entrepreneuriat... tels sont les quelques thèmes actuels dans les journaux et revues économiques.

Au sein des entreprises, les responsables assistent à une érosion des marges, à la diminution des chiffres d'affaires, à l'augmentation des coûts, des contrôles. Le dirigeant - face à cette avalanche d'informations parfois contradictoires, à cette série de clignotants défavorables - se retrouve tétanisé, abandonne tout projet, pilote au jour le jour, retarde les décisions nécessaires et engage sa responsabilité. Scénario catastrophique mais trop fréquent. Comment l'éviter ?

L'objectif de développement de l'entrepreneuriat était une nécessité : seule l'entreprise est créatrice de valeur ajoutée, de richesses. Les politiques mises en place ont porté leurs fruits tant au niveau national que ré-



gional. Mais favoriser l'entrepreneuriat doit obligatoirement aller de pair avec « la culture d'anticipation ». Anticiper pour d'une part PREVENIR les risques et d'autre part SAISIR les opportunités de développement. L'anticipation est donc indissociable de la prévention, de la détection, des potentialités et de l'accompagnement.

Ce bref rappel met en exergue que l'accent mis sur la culture d'anticipation ne constitue en rien une idée révolutionnaire.

Le législateur depuis longtemps l'a favorisée tant dans le domaine de la prévention - citons : le règlement amiable, la convocation par le Prési-

dent du tribunal de commerce, les alertes légales, les procédures amiables, de sauvegarde... - que dans celui des opportunités : le CIR, le CII, JEL...

Si elle n'est pas « une révolution culturelle », l'anticipation est devenue une urgence.

La crise actuelle, ou plus exactement les crises, touchent toutes les catégories d'entités : micro-entreprises, TPE, PME, ETI, GE, tous les secteurs : privé (de l'agriculture aux services), public (Etat, collectivités, EPIC, EPA) et leurs effets ne sont pas terminés.

« L'engouement » pour la création. Aujourd'hui plus de 900 000 auto-entreprises sont déclarées ; certes la moitié est inactive, mais quels que soient la structure retenue, le mode de fonctionnement... l'échec est toujours un drame humain, social et un coût pour la société ! ■



« Prévenir les risques et saisir les opportunités »